

Allocution Johanna Hawari-Bourgély à l'occasion de la remise des attestations de médiation politique en date du 14 juin 2014.

M. le Recteur, Mesdames, Messieurs

L'autre jour, je scrutais, très attentivement mon mari en train de représenter sa mémoire sur une toile de 12mètres de large. Il y a apposa minutieusement des visages d'hommes, de femmes, jeunes et moins jeunes.

Une série de questions affluèrent à mon esprit.

« Qui sont ces personnes ? »

« Des victimes de la guerre de 75 » me répondit-il.

« Des victimes de ton quartier ? ».

Non. Des victimes de partout, de tout quartier, de tout clan, de toute confession.

« Se sont-ils entretués ? »

« Certains oui et d'autres étaient au mauvais endroit, au mauvais moment »

« Que signifie les inscriptions en dessous des visages ? »

Il rétorqua « MORTS POUR QUE VIVE LE LIBAN ».

Donc si je comprends bien, ces personnes se sont entretués et ont sacrifié leurs vies pour le même objectif, celui de faire vivre leur pays, le Liban ?

Faut-il mourir pour que vive le Liban ?

Faut-il détruire l'autre parce qu'il ne partage pas une même vision ?

Faut-il que l'autre ait tort afin de me donner raison ?

Faut-il que l'autre soit un autre moi pour vivre en paix ?

Pourtant, « je est un autre », selon Rimbaud.

Mesdames, Messieurs,

Rassembler 17 participants, dont 10 médiateurs indépendants et 7 participants nommés pas des partis politiques variés, afin de les initier à la négociation et à la médiation dans le domaine politique ne fut pas une chose évidente au départ.

17 participants, 17 personnalités, 17 autres, qui au fil des séminaires ont su tisser des liens autour de valeurs et d'un projet commun : « promouvoir une paix civile », un vivre-ensemble, un autre « Liban », composé, certes, d'une foultitude de JE mais qui convergent tous vers un intérêt collectif et national.

Ensemble, ils se sont engagés à promouvoir la médiation dans la gestion des conflits politiques et ou communautaires au Liban et à soutenir la mise en application de la loi portant création d'une institution de Médiateur de la République.

Je saisis l'opportunité pour remercier le Recteur de l'USJ, la coordinatrice du projet ainsi que tous nos partenaires (Organisation Internationale de la Francophonie, Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie, Institut des Sciences Politiques de l'USJ, nos éminents experts libanais et internationaux. Et en particulier, je souhaiterai remercier, le regretté Dominique Baudis, Défenseur des Droits Français, parti trop tôt et trop vite, qui a soutenu très activement la genèse de ce projet pilote.

Projet qui s'est construit petit à petit. Et si, selon Gandhi, un « pas à la fois suffit ». Je dirai qu'en mettant en place la formation, nous avons fait le premier pas. A vous, chers étudiants, de faire le pas d'après...